

**RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2020
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AUPCN
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021**

TITRE I : PRESENTATION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

INTRODUCTION

L'organisation professionnelle des sociétés de Transformation de caoutchouc naturel dite AUPCN, a été créée en date du 05 mars 2013, constituant le collège de cette famille au sein du conseil d'administration de l'organisation interprofessionnelle Agricole de la filière Hévéa (OIA-Hévéa).

Avec le développement de cette filière agricole et le nouveau cadre juridique issu de l'ordonnance 2011-473 du 21 décembre 2011 relative aux Organisations interprofessionnelles Agricoles, l'Association des Usiniers Producteurs de Caoutchouc Naturel (AUPCN) se présente comme un cadre d'échanges et de concertation des usiniers de la filière hévéa pour la défense de leurs intérêts.

Des sujets importants sont traités depuis la création de l'association en 2013 :

- la réforme de la filière hévéa,
- la taxe (de 5%) sur le chiffre d'affaire du caoutchouc granulé spécifié vendu,
- les questions douanières (empotage, dépotage, surcharge portuaire, etc.),
- les questions afférentes à l'autorisation exceptionnelle d'exporter le fond de tasse,
- l'agrément d'exportateur de caoutchouc granulé,
- la collecte et l'absorption de l'intégralité de fonds de tasse produit,
- le renforcement des capacités d'usinage des sociétés de transformation,
- la compétitivité des entreprises et de la filière hévéa, etc.

Les membres déploient des efforts soutenus qui sont, hélas, contrariés par la fluctuation des cours mondiaux du caoutchouc naturel qui, depuis fin 2013, avec une chute drastique du prix sur le marché mondial descendu en dessous du seuil de rentabilité des entreprises, contraignent fortement la dynamique des opérateurs de l'activité de transformation.

Jouant pleinement son rôle de collège des Transformateurs du caoutchouc naturel, l'AUPCN participe auprès de l'APROMAC, l'interprofession, à la recherche de solutions aux préoccupations de la filière hévéa.

L'année 2020 a été très active et riche pour l'AUPCN qui a renforcé ses rapports avec l'Etat, avec la signature des conventions Etat/Transformateurs du caoutchouc naturel, sous l'impulsion de l'APROMAC, l'acquisition sous bail professionnel, d'un siège, ainsi que l'admission de nouveaux usiniers en qualité de membres adhérents actifs de l'association.

Ainsi, malgré la persistance d'un environnement économiquement rendu fébrile (Hévéa) par le niveau faible des cours du marché, malgré une tendance haussière ces derniers mois, et la menace continue de la pandémie de la Covid-19, maladie très mortelle, l'AUPCN poursuit, sans relâche, ses activités.

1-Création et Membres fondateurs

L'Association des Usiniers Producteurs de Caoutchouc Naturel, en abrégé AUPCN, a été créée le 05 mars 2013, selon la loi No 60-315 du 21 septembre 1960 relative aux Associations et, conformément à l'ordonnance No 2011-473 du 21 décembre 2011 relative aux organisations interprofessionnelles.

Elle regroupe les sociétés industrielles ayant pour vocation la première transformation du caoutchouc naturel et disposant ou non d'une ou plusieurs plantations d'hévéa.

A la création, neuf (09) sociétés membres fondateurs ont constitué l'Association : CCP, CHC, EXAT, IDH, SAIC, SAPH, SCC, SOGB et TRCI.

L'AUPCN est composée de deux (02) catégories de Membres, article 6 des statuts, les Membres actifs, ayant voix délibératives au cours des Assemblées générales et les Membres d'honneur, qui participent aux dites Assemblées à titre consultatif.

2-Objet

L'Association a pour objet, article 3 des statuts :

-la représentation et la défense des intérêts communs de ses membres tant au sein des organes de l'interprofession du secteur de l'hévéa que devant tous organes nationaux ou internationaux, publics ou privés, appelés à traiter des questions relatives auxdits intérêts communs, notamment les pouvoirs publics ivoiriens ;

-la collecte, l'analyse et la diffusion de toute information de nature à favoriser le développement de la filière hévéicole ;

-l'établissement et le développement des liens de solidarité entre les membres ;
-la résolution à l'amiable des conflits entre ses membres avant tout recours juridictionnel ou autre ;

Et généralement toute action propre à favoriser le développement des intérêts des membres.

3-Organes de fonctionnement

L'AUPCN est constituée, pour son fonctionnement, des organes suivants :

-L'Assemblée générale,
-Le conseil d'Administration,
-le Bureau du conseil d'administration.

3-1 : L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est composée de 100 membres répartis de la façon suivante : Chaque membre actif dispose de voix délibératives en Assemblée Générale dont le nombre est fixé en tenant compte du poids de la production usinée de l'année N-2 par rapport à l'année de la tenue de l'année générale.

Membres actifs fondateurs

SAPH:	39
SGB:	14
CCP	7
IDH:	5
EXAT:	7
SCC:	6
SAIC:	3
CHC :	8

NB : la TRCL, membre actif fondateur, est sortie par radiation pour perte de la qualité d'usiner

Membres actifs fondateurs

ASAF :	2
CIH:	0
SITH:	1
MCK:	1
SAN RUBBER:	1
Total	94

NB : la CIH est suspendue pour location de ses installations, suspendant ainsi sa production industrielle.

3-2 : Le conseil d'administration

Chaque Administrateur d'un Membre actif siégeant au conseil d'administration dispose d'une voix délibérative.

Le conseil d'administration est composé de 14 membres et repartis de la façon suivante :

Membres actifs fondateurs

SAPH:	2
SGB:	2
CCP	1
IDH:	1
EXAT:	1
SCC:	1
SAIC:	1
CHC:	1

Membres actifs fondateurs

ASAF:	1
SITH:	1
MCK:	1
SAN RUBBER:	1
Total	14

3-3 : Le Bureau du conseil d'administration

Le Bureau du conseil d'administration est composé de :

- Un Président du conseil d'administration, PCA ;
- Deux Vice-Présidents (1^{er} et 2^e) ;
- Un Trésorier, chargé des finances,
- Un Secrétaire Général.

CHAPITRE II : EVENEMENTS MARQUANTS.

I-Environnement social et économique

1-Environnement social

Le pays, sous la menace de la pandémie de la COVID-19, a été frappé de deuil au sommet de l'état, avec la disparition du premier Ministre et des personnalités de haut rang. Plongé dans ce deuil, le pays a connu un environnement social perturbé fortement par les joutes électorales de la présidentielle 2020, avec des hostilités partisans qui ont installé un certain désordre et un climat d'affrontement entre populations et forces de sécurité.

Cette situation a montré les limites des discours des acteurs politiques.

Malheureusement, les velléités électorales débouchent sur une contrition du climat social, notamment avec de nombreuses arrestations de responsables politiques et d'organisations de la société civile.

2-Environnement économique

L'économie du pays est restée sous la pesanteur des fluctuations persistantes des cours de certains produits d'exportation (anacarde, hévéa, cacao, etc.) et de l'environnement social entraîné par la fragilisation du corps social dû aux batailles électorales. Toutefois, les activités économiques se sont, tant bien que mal, réalisées avec la recherche de la performance. Les efforts pour une stabilisation durable de la normalisation de l'économie nationale sont ralentis, malgré la performance de la croissance estimée à plus de 7% (avec la COVID-19). D'ailleurs, le déséquilibre de la répartition des revenus dans les différents ménages perdure.

Les difficultés persistantes de la filière hévéa, conséquences de plusieurs facteurs, dont la chute des cours mondiaux du caoutchouc, les effets néfastes (non encore cicatrisés) de la taxe sur le chiffre d'affaire (de 5%) du caoutchouc granulé vendu, instituée en 2012, autres, ont amené l'Etat à signer des conventions avec les sociétés de transformation du caoutchouc naturel. Cet appui de l'Etat se traduit par des mesures prises accordant des avantages fiscaux aux transformateurs signataires de la convention Etat/Transformateurs, qui réalisent un renforcement de capacités d'usinage.

II-Evénements marquants

1: L'Approvisionnement des usines en fond de tasse et l'exportation de fonds de tasse ;

La question de l'approvisionnement des usines en caoutchouc naturel a fait l'objet de traitement par le conseil d'administration de l'AUPCN. Le constat fait, distingue trois types de situations : les Usiniers qui n'éprouvent aucune difficulté à s'approvisionner en fonds de tasse ; les usiniers qui appréhendent l'avenir proche avec beaucoup d'inquiétude et les usiniers qui éprouvent des difficultés à s'approvisionner en fonds de tasse.

En termes de recommandations, l'APROMAC doit écrire au CHPH pour l'exhorter à éviter de donner des APB pour l'exportation, s'assurer également que les usiniers sont à même de ramasser correctement la production entière des producteurs.

2: Le Budget 2020 de l'AUPCN en qualité de collège des Transformateurs de Caoutchouc naturel.
 L'AUPCN, en qualité de collège de l'Organisation Interprofessionnelle Agricole (OIA), bénéficie désormais chaque année d'une part de budget de l'OIA pour son fonctionnement. L'AUPCN doit traduire pour son fonctionnement, ses besoins d'activités en budget. Le sujet a été traité par le conseil d'administration du 23 mars 2020.

3- Examen de l'AUPCN du rapport d'Etude du BNETD sur la compétitivité de la filiale et le nouveau mode de fixation du prix du Caoutchouc naturel.

Le Rapport du BNETD sur l'étude de la compétitivité de la filiale hévéa et le nouveau mode de fixation du prix du Caoutchouc a été examiné par l'AUPCN qui l'a refusé.

4 : La signature des conventions Etat/sociétés de transformation de caoutchouc naturel.

L'AUPCN, dans le cadre d'une participation générale des acteurs de la filière hévéa, a conduit les négociations menées avec l'Etat pour la signature de conventions Etat/Transformateurs de caoutchouc naturel, dans le cadre des mesures incitatives pour le renforcement des capacités d'usinage assorties d'avantages fiscaux. La signature des conventions s'est déroulée le 16 juin 2020 à la Primature, avec un groupe de douze (12) usiniers.

5-Participation de l'AUPCN à la préparation de l'Annexe fiscale 2021

Dans le cadre de l'annexe fiscale 2021, le Conseil d'Administration de l'AUPCN a sollicité l'expertise de M Pacôme MONDON, consultant fiscaliste international

6-Assemblée Générale ordinaire 2020 de l'AUPCN (cinquième AGO).

L'Assemblée Générale ordinaire 2020 de l'AUPCN a sanctionné la fin de l'exercice 2019 et a bouclé ainsi la première année de la première mandature en cours du nouveau Président du conseil d'administration de l'Association, confirmé à ce poste lors de l'Assemblée Générale mixte 2019.

7-Admission de nouvelles sociétés de transformation du caoutchouc naturel en qualité de Membres de l'AUPCN.

Huit nouveaux usiniers ont été admis comme membres adhérents actifs de l'AUPCN.

Ce sont; SDCL, GRC, CTCI, LCC, SCORS, STPPA, SKCI et CONTINENTAL RUBBER

8-Nouvel programme du secrétariat général et Acquisition par bail du nouveau siège de l'AUPCN.

Le conseil d'administration a validé un nouvel organigramme, avec le Secrétariat Général doté d'un personnel pour appuyer le Secrétaire Général.

CHAPITRE III : ACTIVITES MENEES

1: Le Budget 2020 de l'AUPCN en qualité de collège des Transformateurs de Caoutchouc naturel.
 Le Budget de l'AUPCN pour l'exercice 2020, est d'environ 600 millions de francs CFA (investissements et fonctionnement) constitué essentiellement de la dotation de l'APROMAC.

2: Le Budget 2020 de l'AUPCN en qualité de collège des Transformateurs de Caoutchouc naturel. L'AUPCN, en qualité de collège de l'Organisation Interprofessionnelle Agricole (OIA), bénéficie désormais chaque année d'une part de budget de l'OIA pour son fonctionnement. L'AUPCN doit traduire pour son fonctionnement, ses besoins d'activités en budget. Le sujet a été traité par le conseil d'administration du 23 mars 2020.

3- Examen de l'AUPCN du rapport d'Etude du Rapport du BNETD sur la compétitivité de la filière et le nouveau mode de fixation du prix du Caoutchouc naturel.

Le Rapport du BNETD sur l'étude de la compétitivité de la filière hévéa et le nouveau mode de fixation du prix du Caoutchouc a été examiné par l'AUPCN qui l'a refusé.

4 : La signature des conventions Etat/sociétés de transformation de caoutchouc naturel.

L'AUPCN, dans le cadre d'une participation générale des acteurs de la filière hévéa, a conduit les négociations menées avec l'Etat pour la signature de conventions Etat/Transformateurs de caoutchouc naturel, dans le cadre des mesures incitatives pour le renforcement des capacités d'usinage assorties d'avantages fiscaux. La signature des conventions s'est déroulée le 16 juin 2020 à la Primature, avec un groupe de douze (12) usiniers.

5-Participation de l'AUPCN à la préparation de l'Annexe fiscale 2021

Dans le cadre de l'annexe fiscale 2021, le Conseil d'Administration de l'AUPCN a sollicité l'expertise de M Pacôme MONDON, consultant fiscaliste international

6-Assemblée Générale ordinaire 2020 de l'AUPCN (cinquième AGO).

L'Assemblée Générale ordinaire 2020 de l'AUPCN a sanctionné la fin de l'exercice 2019 et a bouclé ainsi la première année de la première mandature en cours du nouveau Président du conseil d'administration de l'Association, confirmé à ce poste lors de l'Assemblée Générale mixte 2019.

7-Admission de nouvelles sociétés de transformation du caoutchouc naturel en qualité de Membres de l'AUPCN.

Huit nouveaux usiniers ont été admis comme membres adhérents actifs de l'AUPCN.

Ce sont; SDCI, GRC, CTCI, LCC, SCORS, STPPA, SKCI et CONTINENTAL RUBBER

8-Nouvel organigramme du secrétariat général et Acquisition par bail du nouveau siège de l'AUPCN.

Le conseil d'administration a validé un nouvel organigramme, avec le Secrétariat Général doté d'un personnel pour appuyer le Secrétaire Général.

CHAPITRE III : ACTIVITES MENEES

1: Le Budget 2020 de l'AUPCN en qualité de collège des Transformateurs de Caoutchouc naturel. Le Budget de l'AUPCN pour l'exercice 2020, est d'environ 600 millions de francs CFA (investissements et fonctionnement) constitué essentiellement de la dotation de l'APROMAC.

Dans le cadre de l'évolution de l'AUPCN, un organigramme a été conçu et présenté aux Administrateurs. Sur cette base, le secrétariat général sera renforcé avec le recrutement de collaborateurs au Secrétaire Général: une Assistante secrétaire, un comptable, un informaticien.

8-Nouvel organigramme du secrétariat général et Acquisition par bail du siège de l'AUPCN.

Dans le cadre de l'annexe fiscale 2021, le CA de l'AUPCN a sollicité l'expertise de M Pacôme MONDON, Consultant international et spécialiste des questions fiscales, en vue de dresser les préoccupations de la filiale hévéa.

7- Participation de l'AUPCN à la préparation l'Annexe fiscale 2021

Plusieurs rencontres avec le Ministère du Commerce et de l'Industrie ont permis aux Usiniers de bien comprendre cette opération, de recueillir des explications et de saisir les modalités de la signature de cette convention.
En date du 16 juin 2020, douze (12) usiniers ont signé, chacun, avec l'Etat une convention qui accorde des avantages fiscaux.

6- La signature de conventions Etat/sociétés de transformation de caoutchouc naturel.

L'AUPCN bénéficie désormais, à compter de 2020, d'une dotation de la part de l'APROMAC. Pour l'exercice 2020, ce sont environ 600 millions de francs CFA (investissements et fonctionnement) que reçoit l'AUPCN de l'APROMAC.

5- Le Budget 2020 de l'AUPCN en qualité de collègue des Transformateurs de Caoutchouc naturel.

L'examen du projet de rapport a révélé plusieurs points de désaccords entre les Usiniers et le BNED. Ainsi, le CA de l'AUPCN a pris la résolution de lever une contestation. Dans ce sens, un courrier est adressé au Président du conseil d'administration de l'APROMAC.

4- Examen de l'AUPCN de l'Etude du Rapport du BNED sur la compétitivité de la filiale et le nouveau mode de fixation du prix du Caoutchouc.

L'Assemblée a approuvé le rapport d'activités et financier et a donné quitus au conseil d'administration.
Le quorum largement atteint avec 92% de présence, en termes de voix délibératives, l'AGO a délibéré valablement sur le rapport d'activités et le bilan financier de l'exercice 2019.
L'Assemblée Générale ordinaire 2020 de l'AUPCN a sanctionné la fin de l'exercice 2019 et a bouclé ainsi la première année de la première mandature en cours du nouveau Président du conseil d'administration de l'Association, confirmé à ce poste lors de l'Assemblée Générale mixte 2019.

3: La cinquième AGO de l'association (AUPCN 2018).

Face à cette situation inquiétante, le conseil d'administration a fait des recommandations en vue de préserver l'acquisition par les usiniers de la matière première: Que l'APROMAC (OIA), écrive au CHPH pour éviter de donner des APE pour l'exportation, s'assurer également que les usiniers sont à même de ramasser correctement la production entière des producteurs.
Les Usiniers qui ont des difficultés à s'approprier en fonds de tasse.
Les usiniers qui appréhendent l'avenir proche avec beaucoup d'inquiétudes.
Les Usiniers qui n'éprouvent aucune difficulté à s'approprier en fonds de tasse, Ce sujet préoccupant est traité sous trois angles, à savoir:

2- L'Appropriation des usines en fond de tasse et l'exportation de fonds de tasse.

CHAPITRE IV : REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXERCICE DE L'ANNEE 2020

I- Le CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 FEVRIER 2020;

L'année 2020 débute avec le premier conseil d'administration de l'AUPCN du 17 février 2020, avec deux (02) points majeurs à l'ordre du jour:

-1/L'Approvisionnement des usines en fonds de tasse.

Ce sujet préoccupant est traité sous trois angles, à savoir:

Les Usiniers qui n'éprouvent aucune difficulté à s'approvisionner en fonds de tasse,

Les usiniers qui appréhendent l'avenir proche avec beaucoup d'inquiétudes;

Les Usiniers qui ont des difficultés à s'approvisionner en fonds de tasse.

Face à cette situation inquiétante, le conseil d'administration a fait des recommandations en vue de préserver l'acquisition par les usiniers de la matière première: Que l'APROMAC (l'OlA), écrive au CHPH pour éviter de donner des APE pour l'exportation, s'assurer également que les usiniers sont à même de ramasser correctement la production entière des producteurs.

-2/- La convention d'Etat/Transformateurs de caoutchouc naturel,

Plusieurs rencontres avec le Ministère du Commerce et de l'Industrie ont permis aux Usiniers de comprendre cette opération, de recueillir des explications et les modalités de signature de la convention.

II-LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MARS 2020

Trois (03) grands points étaient à l'ordre du jour, à savoir:

-1/-Présentation de l'organigramme de l'AUPCN.

Dans le cadre de l'évolution de l'AUPCN, un organigramme a été conçu et présenté aux Administrateurs. Sur cette base, le secrétariat général sera renforcé avec le recrutement de collaborateurs au Secrétaire Général: une Assistante secrétaire, un comptable, un informaticien.

-2/-Budget 2020 de l'AUPCN; L'AUPCN bénéficie désormais, à compter de 2020, d'une dotation de la part de l'APROMAC. Pour l'exercice 2020, ce sont environ 600 millions de francs CFA (investissements et fonctionnement) que reçoit l'AUPCN de l'APROMAC.

-3/- Budget 2020 de l'APROMAC. Sujet non traité.

III- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 MAI 2020

Ce conseil d'administration avait à traiter plus d'une dizaine de sujets à l'ordre du jour. Le temps n'a pu permettre de vider cet ordre du jour.

-1-Le projet de Rapport de l'Etude du BNFTD sur le prix fixé par l'APROMAC du caoutchouc.

L'examen du projet de rapport a révélé plusieurs points de désaccords entre les Usiniers et le BNFTD. Ainsi, le CA de l'AUPCN a pris la résolution de lever une contestation.

-2-Situation sur la TRCI, Ce sujet de l'ordre du jour a été remis au prochain conseil.

IV- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 JUIN 2020

Trois points sont à l'ordre du jour, à savoir:

-1-L'Etude du BNFTD sur le prix fixé par l'APROMAC du caoutchouc.

Le conseil d'administration a pris la résolution du rejet du projet de rapport et d'adresser un courrier de contestation au PCA de l'APROMAC.

-2-Listings des producteurs.

Pour le soutien de l'Etat relatif à l'impact COVID-19, les usiniers sont invités à recueillir les données des producteurs leur ayant livré leur production de 2018-2019 et qui sont ciblées par la mesure de soutien.

-3-Annexe fiscale 2021

Relativement de l'annexe fiscale 2021, le CA de l'AUPCN a sollicité l'expertise de M Pacôme MONDON.

V-LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08 JUILLET 2020

En rappel des activités qui se sont déroulées depuis le dernier conseil du 05 juin 2020, le PCA de l'AUPCN, a fait savoir qu'après plusieurs rencontres et la transmission de l'ensemble des dossiers des Transformateurs de caoutchouc naturel engagés dans le processus de conclusion de la convention, douze (12) usiniers ont signé en date du 16 juin 2020 leurs conventions à la primature devant le premier ministre par intérim, Mr Hamed BAKAYOKO et 4 autres ministres.

Le CA du 08 juillet 2020 comportait les points saillants suivants:

-1-Le rapport moral d'activités et les états financiers de l'exercice 2019 de l'AUPCN

-2-Fonctionnement de l'AUPCN;

-Huit nouveaux usiniers ont été admis comme membres adhérents actifs de l'AUPCN.

Ce sont; SDCI, GRC, CTCI, LCC, SCORS, STPPA, SKCI et CONTINENTAL RUBBER.

.Organisation du Secrétariat général:

.Situation de la TRCI et conséquence de sa radiation:

La TRCI, ayant cédé sa section industrielle, a perdu sa qualité de membre actif fondateur de l'AUPCN. En conséquence, elle a été radiée de l'AUPCN. Une résolution a été prise dans ce sens. Une autre résolution a été prise pour coopter l'Administrateur SAIC, M APETEV au poste d'administrateur représentant l'AUPCN à l'APROMAC. Une autre résolution a été prise pour la nomination d'un 2^e vice-président (suspendue).

-3-Apui de l'Etat aux grandes entreprises.

-Rappel de la signature des conventions d'Etat/Transformateurs;

-Fonds de soutien impact COVID-19;

-Annexe fiscale 2021

-4-Divers:-Cotisations APROMAC,-Courrier de levée de contestation,-Statistiques.

VI- ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUILLET 2020

-1-Rapport d'activités et états des comptes,

Le rapport d'activités du conseil d'administration de l'année 2019 fait noter de grands chantiers abattus durant cet exercice : les travaux préparatoires de la convention d'Etat, la question de l'exportation de fonds de tasse, l'entrée de l'AUPCN au sein de l'OIA APROMAC, après modification des statuts de l'Association.

Les comptes de l'AUPCN présentent des ressources au 31 décembre 2019 d'un montant de 42 180 724 FCFA, avec 13 135 602 FCFA et un solde de 29 045 122 FCFA.

-2-Résolutions: Approbation des comptes, Quitus aux Administrateurs et Pouvoirs, adoptées à l'unanimité des délégués.

VII- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 OCTOBRE 2020

-1-La concession de l'Etat à Côte d'Ivoire Métrologie pour la gestion du service public de la métrologie.

A l'analyse, il s'agit d'une convention dangereuse pour les opérateurs économiques au regard du coût des prestations, 22 millions de francs CFA pour les ponts bascules d'au moins de 80 tonnes et de 44 millions de francs CFA pour les ponts VGM.

Aussi, le conseil d'administration a-t-il protesté contre cette pratique qui, si elle reste, signerait la destruction des entreprises.

-2-Siège de l'AUPCN:

-Le CA a autorisé la location d'une villa identifiée à Abidjan Cocody II Plateaux Vallon côté opposé au Restaurant nuit de Saigon.

-Le CA a validé la collaboration à temps plein du Secrétaire Général de l'AUPCN, avec l'amélioration des conditions de travail de cette collaboration.

-Le CA a validé la décision de recrutement de ressources humaines pour renforcer le secrétariat général.

-3- Le prix APROMAC

Le CA a exhorté les Usiniers à œuvrer à consolider le respect du prix APROMAC du caoutchouc naturel.

Le CA est revenu sur les cotisations APROMAC et a dressé un point de la situation de chaque usinier. Le CA a exhorté les usiniers à transmettre leurs statistiques de caoutchouc naturel.

Outre toutes ces activités, l'AUPCN a participé à divers ateliers, diverses séances de travail, ou des rencontres dans le cadre du déroulement des activités de l'exercice 2020.

Toute notre reconnaissance aux Administrateurs qui ont apporté leur appui important à l'exécution des différentes activités.

VIII- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DECEMBRE 2020

L'ordre du jour suivant:

-1/ Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 07/10/ 2020;

-2/ Compte rendu des activités à fin novembre 2020 et atterrissage à fin décembre 2020 ;

-3/ Exportation de fonds de tasse pour l'année 2021 ;

-4/ Budget 2021 de l'AUPCN;

-5/ Divers.

Après avoir adopté le PV du CA du 07/10/2020, les Administrateurs ont reçu le rappel des activités menées par le conseil d'administration de janvier à fin novembre 2021.

Plusieurs réunions de conseil d'administration ont été l'occasion de traitement d'importants sujets. Il s'est agi, entre autres sujets, du Budget aupcn 2021, de l'approvisionnement des usines en fonds de tasse, de l'annexe fiscale 2021, de la convention Etat/Transformateurs de caoutchouc naturel, de l'organisation du secrétariat général de l'AUPCN, de la validation du recrutement du Secrétaire général de l'AUPCN pour une collaboration à temps plein, de la location d'une villa pour abriter le siège de l'Association, des statistiques, du prix APROMAC, de l'Admission de nouveaux usiniers en qualité de membres adhérents de l'AUPCN.

Le Conseil d'Administration a examiné la question du volume de caoutchouc en fonds de tasse susceptible d'être autorisé à l'exportation pour l'année 2021. L'Arrêté en cours de préparation doit autoriser un maximum de 350 000 tonnes, avec le souci de préserver la possibilité d'approvisionnement des usines.

1-Au titre des Membres de l'AUPCN

L'article 6 des Statuts dispose que deux catégories de membres composent l'AUPCN, les Membres actifs, ayant voix délibératives aux Assemblées générales et les Membres d'honneur, à titre consultatif.

Neuf (09) membres actifs fondateurs ont créé l'AUPCN: CCP, CHC, EXAT, IDH, SAIC, SAPH, SCC, SOGB et TRCI. Ce dernier membre fondateur (TRCI) est sorti de l'Association pour radiation. Outre ces membres fondateurs, quatorze (14) membres actifs adhérents complètent officiellement le nombre de membres de l'Association : ASAF, CIH, SITH, MCK, SCA, SAN RUBBER, SDCI, CTCL, GRC, SKCI, LCC, SCORS, STPPA et CONTINENTAL RUBBER. La CIH est suspendue d'activités pour location de sa section industrielle.

Douze sociétés (CCP, CHC, EXAT, IDH, SAIC, SAPH, SCC, SOGB, ASAF, SITH, MCK et SAN RUBBER) siègent au conseil d'administration avec des Administrateurs en qualité de titulaires. Les membres SDCI, SCA, GRC, CTCL et SKCI, siègent en qualité d'administrateurs-observateurs. L'AUPCN compte donc à ce jour, 21 Membres actifs et aucun Membre d'honneur. Deux sociétés membres actifs ont perdu cette qualité pour cession définitive ou location de l'activité de transformation. Ce sont la TRCI et la CIH. Ce qui devrait porter le nombre de membres à 23. En outre, Plusieurs nouvelles sociétés sont dans l'attente d'une adhésion formelle, entre autres, Groupe KELLY, Groupe FILIA, GOLDEN RUBBER, ALL COMMODITIES Company, etc.

2-Dans le cadre de l'interprofession

Déjà constituée selon le cadre juridique de l'ordonnance 2011-473 du 21 décembre 2011, l'AUPCN n'a pas eu de problème à intégrer l'interprofession en qualité de membre et de collège des Transformateurs. L'AUPCN est un membre majeur de l'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la filière hévéa.

A ce titre, elle siège dans tous les différents organes (AG, CA) de l'OIA, avec des représentants désignés, en qualité de délégués et d'Administrateurs.

3-Des différentes activités réalisées.

L'année 2020, ce sont sept (07) réunions du conseil d'administration, une AGO et des séances de travail. Ce furent des occasions pour traiter des sujets importants, les uns que les autres (Exportation de fonds de tasse, renforcement de capacité pour absorption de toute la production, Compétitivité de la filière hévéa, convention d'Etat pour avantages fiscaux, etc), voire urgents ou délicats (élaboration d'un nouveau mode de fixation de prix de caoutchouc). L'Assemblée générale ordinaire de l'association, tenue le 21 juillet 2020, a fait le bilan des activités de l'exercice 2019.

L'AUPCN a vu sa crédibilité augmentée et ses rapports accrus avec les Autorités publiques, les partenaires, ainsi que les tiers. De ce fait, son statut d'organisation professionnelle représentative de la famille des Transformateurs de la filière hévéa se consolide davantage.

CONCLUSION

Le rapport moral d'activités et financier de l'exercice 2020 de l'AUPCN est un résumé fidèle de l'ensemble des activités menées par l'Association lors de cet exercice.

L'année 2020, malgré la persistance de l'impact de la pandémie de la COVID-19, demeure une année majeure pour les usiniers, tant dans leurs rapports avec l'Etat, (signature de conventions), qu'en interne, (organisation du secrétariat, siège, budget relevé par dotation). Le nouveau PCA de l'AUPCN a conduit les activités, avec moins de stress au plan financier, les moyens, aussi bien financiers, matériels, qu'humain (autorisation de recrutement de personnel), étant maintenant disponibles pour le fonctionnement de l'Association. Comme toujours, le PCA, Charles-Emmanuel YACE et son équipe sont restés incisés au front aux côtés de l'équipe de l'APROMAC dirigée de main de maître par le PCA Mir KREMIEN Eugène.

L'AUPCN, avec les organes institués, dont le conseil d'administration de **14 membres titulaires, (14 suppléants, à pourvoir pour certains membres)**, d'une assemblée générale de **100 délégués (répartis aux membres actifs selon le critère de la production usinée N-2 par rapport à l'année de l'assemblée générale)**, d'un bureau avec un Président, deux vice-présidents, un Trésorier général et un Secrétaire général, fonctionne correctement.

Le combat pour relever les défis, dont la lutte pour la survie et la compétitivité des entreprises de première transformation du caoutchouc naturel, est mené par les usiniers. L'espoir est permis, car bien qu'éprouvés par la taxe sur le chiffre d'affaire (2012), la baisse des cours mondiaux, et le renchérissement des facteurs de production, les Usiniers se consolent avec la signature en juin 2020 des conventions d'Etat (12 sociétés) et la remontée (timide) des cours mondiaux du caoutchouc naturel, permettant l'accroissement des capacités de production.

Ainsi, malgré les nombreuses difficultés, la marche de l'AUPCN vers la maturité est enclenchée avec le statut de membre de l'OIA, revêtant les attributs de collège des Transformateurs de l'interprétation. L'AUPCN est représentée dans les organes de l'APROMAC OIA, par 40 délégués à l'Ag et 10 Administrateurs au CA, désignés au regard de critères consensuels, par le conseil d'Administration.

C'est donc dans un mouvement solidaire et avec détermination que l'AUPCN joue sa partition dans le cadre de la marche des activités de la filière hévéa.

ETAT DES FINANCES AUPCN 2020

SITUATION DE LA TRESORERIE AU 31/12/2020

RESSOURCES	
Total	482 761 120
Tresorerie début de période au 01/01/2019	29 045 122
DROITS D'ADHESION SOUTLAND KATI	500 000
SUBVENTION APROMAC	450 000 000
RECouvreMENT COTISATION DU EN 2019	3 215 998
TOTAL RESSOURCES	482 761 120
EMPLOIS	
Secrétaire General (11 Mois)	7 500 000
Transport SG AUPCN (9 Mois)	900 000
Comptable (7 Mois)	1 050 000
Loyer Bureaux	8 355 000
Vehicule SG	28 945 000
Fournitures de bureaux et diverses dépenses	1 925 000
Restaurant- Communication	648 700
Soutient aux Producteurs	4 000 000
Diverses Etudes	-
Divers: Honoraires	-
Frais Bancaires	-
Agios	59 400
TOTAL EMPLOIS	53 383 100
Excédent (+)/ Déficit (-)	429 378 020
Solde Banque + Solde caisse	429 378 020

TABLEAU DE SUIVI DES COTISATIONS AUPCN 2019

Numéro des Membres	INTITULE	ETAT DE LA SITUATION DES MEMBRES AU 08/07/2020					
		SOLDE CUMULE A PAYER AU 31/12/2019	COTISATION 2020	ADHESION 2020	Montant total dû en 2020	Montant total réglé en 2020	Restant dû en 2019
MOO1	SAPH	-	-	-	-	-	-
MOO2	SGBB	-	-	-	-	-	-
MOO3	CCP	-	-	-	-	-	-
MOO4	TRCI	5 228 766	-	-	5 228 766	-	5 228 766
MOO5	CHC	3 032 824	-	-	3 032 824	3 215 998	183 174
MOO6	EXAT	-	-	-	-	-	-
MOO7	SCC	-	-	-	-	-	-
MOO8	IDH	-	-	-	-	-	-
MOO9	SAIC	-	-	-	-	-	-
MO10	ASAF	-	-	-	-	-	-
MO11	CIH	-	-	-	-	-	-
MO12	SITH (EX B&L)	424 354	-	-	424 354	-	424 354
MO13	HEVETEC	-	-	-	-	-	-
MO14	MCK	-	-	-	-	-	-
MO15	SCA	-	-	-	-	-	-
MO16	SAN RUBBER	-	-	-	-	-	-
		-	-	500 000	500 000	-	500 000
		-	-	-	-	-	-
	TOTAUX	8 685 944	-	500 000	9 185 944	3 215 998	5 969 946

SUSPENDU

SITH ET TRCI N'ONT PAS ENCORE REGLE LEURS COTISATIONS DE 2019

SITUATION DE LA BANQUE AU 10/07/2021

RESSOURCES	Total	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Tresorerie début de période	29 012 222	29 012 222	29 007 272	26 968 320	26 963 370	26 958 420	26 953 470	26 948 520	23 643 570	69 638 620	69 633 670	269 628 720	464 223 770
Règlements CHC	3 215 998	3 215 998	3 215 998					500 000					
Droit Adhesion SOUTHLAND KATI	500 000												
APROMAC FDH	50 000 000								50 000 000				
APROMAC FDH	200 000 000										200 000 000		
APROMAC FDH	200 000 000											200 000 000	
	-												
	-												
TOTAL RESSOURCES	482 728 220	29 012 222	32 223 270	26 968 320	26 963 370	26 958 420	26 953 470	27 448 520	73 643 570	69 638 620	269 633 670	469 628 720	464 223 770

EMPLOIS	Total	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Salaire SG AUPCN + GRATIFICATION	7 500 000		1 500 000					1 500 000				4 500 000	
Transport SG AUPCN	900 000		300 000					300 000				300 000	
Comptable	1 050 000		450 000									600 000	
Approvisionnement Caisse	5 000 000		3 000 000					2 000 000					
Loyer Bureaux	7 200 000												7 200 000
Vehicule SG	28 800 000												28 800 000
Services extérieurs	-												
Soutient aux Producteurs COP HEVEA	-												
Soutient aux Producteurs OPCN	4 000 000								4 000 000				
Soutient aux Producteurs APROCANCI	-												
Frais Bancaires	-												
Agios bancaires	59 400	4 950	4 950	4 950	4 950	4 950	4 950	4 950	4 950	4 950	4 950	4 950	4 950
TOTAL EMPLOIS	54 609 400	4 950	5 254 950	4 950	4 950	4 950	4 950	3 804 950	4 004 950	4 950	4 950	5 404 950	36 104 950
Excedent (e) / Déficit (s)		29 007 272	26 968 320	26 963 370	26 958 420	26 953 470	26 948 520	23 643 570	69 638 620	69 633 670	269 628 720	464 223 770	428 118 820

SUIVI EXECUTION BUDGET 2020

RESSOURCES

RUBRIQUES	DETAILS	BUDGET	REALISES	COMMENTAIRES
SOLDE	RESSOURCES 31/12/2019		29 045 122	
SUBVENTION	APROMAAC FDH	602 000 000	450 000 000	
AUTRES	DROITS D'ADHESION SKCI		500 000	
	RECOURS MEMBRES 2019		3 215 998	
TOTAL RESSOURCES				
		602 000 000	482 761 120	
EMPLOIS				
INVESTISSEMENTS				
RUBRIQUES				
DETAILS				
		COÛTS	REALISES	
Véhicules	Véhicule SUV - Président du CA	50 000 000		
	Véhicule SUV ou berline - SG	35 000 000		
	Petit SUV Gasoil pour les missions	25 000 000		
Bureaux	Aménagements intérieurs et extérieurs	20 000 000		
	Matériel informatique PC & portables	10 500 000	400 000	
	Matériel informatique serveur, réseau, onduleur, ...	10 000 000		
	Autre matériel (reprographie, projecteur...)	10 000 000		
Divers	Moto, téléphonie mobile, drone	5 000 000		
	Création site WEB, acquisition logiciel DB, ...	5 000 000		
SOUS TOTAL INVESTISSEMENTS				
		190 500 000	29 300 000	
FOCOTNNEMENT				
RUBRIQUES				
DETAILS				
		COÛTS		
Personnel	SG coût	16 900 000	8 400 000	
	SG divers (téléphone, assur ...)	3 000 000		
	Secrétaire coût	5 200 000		
	Secrétaire divers (téléphone, assur ...)	1 200 000		
	Stat. / Informatique coût	13 000 000		
	Stat. / Informatique divers (téléphone, assur ...)	1 800 000		
	Comptable coût	9 100 000	1 050 000	
	Comptable divers (téléphone, assur ...)	1 800 000		
	Chauffeur coût	2 600 000		
	Chauffeur divers (téléphone, assur ...)	1 200 000		
	Président du CA	18 000 000		
	Vice Président 1	6 000 000		
	Vice Président 2	6 000 000		
	Trésorier	6 000 000		
	IRVM 15 % sur indemnités	5 400 000		
Bureau	Loyer	12 000 000	8 355 000	
	Utilités (CIE, SODECI, Internet, tél, ...)	12 000 000	209 000	
	Gardiennage et entretien	7 200 000		
	Fournitures, consommables bureautique	6 000 000	1 246 000	
Véhicules	Président du CA	9 000 000		
	SG	7 200 000	45 000	
	Administration et autres	10 000 000		
Communication	Comm institutionnelle et presse	10 000 000	30 000	
	Participation événements	10 000 000		
	Assistance juridique & fiscale & CAC	20 000 000		
	Etudes (cartographie des sites usines, autres)	27 000 000		
	Frais bancaires	6 000 000	59 400	
CA et AG	Jetons de présence aux réunions du CA, 4 séances	11 200 000		
	Jetons de présence à l'AG, 1 séance	10 000 000		
	Organisation des séances avec repas	5 000 000	558 700	
Missions	PCA	6 000 000		
	SG	4 500 000	90 000	
	Statisticien	3 000 000		
	Autres (compta, trésor, recouvrement)	2 000 000		
	Mission accompagnées en CI	20 000 000		
	Mission accompagnées à l'international	25 000 000		
Divers	Bibliographie, abonnements, ...	1 000 000		
	T shirt, calendriers, support affichages, ...	8 400 000	40 000	
	Site WEB fonctionnel, licences logiciels	6 000 000		
	Soutiens aux nécessiteux et indigents	20 000 000	4 000 000	
	Frais de représentation	55 000 000		
SOUS TOTAL FONCTIONNEMENT				
		409 700 000	24 083 100	
SOLDE DE TRESORERIE				
			429 378 020	SOLDE BANQUE + CAISSE
TOTAL EMPLOIS 2020				
		600 200 000	482 761 120	

TABEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS APROMAC 2020

DATE	INTITULE	ETAT DE LA SITUATION AU 07/12/2020		
		BUDGET ANNUEL	VIREMENTS 2020	Restant dû en 2020
	APROMAC FDH	600 200 000	-	600 200 000
20/08/2020	APROMAC FDH	-	50 000 000	550 200 000
07/10/2020	APROMAC FDH	-	200 000 000	350 200 000
27/11/2020	APROMAC FDH	-	200 000 000	150 200 000
				150 200 000
				150 200 000
	TOTAUX	600 200 000	450 000 000	

ETAT DES CHARGES PAR NATURE

N° Cpte	Date			
245100	10/12/2020	ACH VEHICULE SG	28 900 000	
			28 900 000	
				28 900 000
				MONTANTS

N° de compte	Date	ACHATS FOURNITURES		MONTANTS
604700	24/02/2020	ACH ORDINATEUR + WIFI + DIVERS FOURNITURES	496 000	
	26/05/2020	ACH ENCRE IMPRIMANTE	135 000	
	11/06/2020	ACH DIVERS FOURNITURES DE BUREAU POUR AGO	165 000	
	18/07/2020	ACH FOURNITURES DIVERSES	245 000	
	17/08/2020	ACH ENCRE ET DIVERS FOURNITURES BUREAU	344 000	
	27/11/2020	ACH ENCRE , ANTIVIRUS ET DIVERS FOURNITURES BUREAU	261 000	
			1 646 000	

N° Cpte		Date		MONTANTS
605301		26/12/2020	CARBURANT VEHICULE SG	45 000
				45 000
				45 000

[illegible]

N° Cpte	Date	SERVICES EXTERIEURS	MONTANTS
622800	16/12/2020	CAUTIONS / BUREAUX	3 600 000
	16/12/2020	LOYER NOVEMBRE + DECEMBRE 2020	3 600 000
		FARIS ENREGISTREMENT BAIL + DIVERS	1 155 000
			8 355 000
		FARIS ANNOCE LEGALE + CONVOCATION AGO	30 000
			30 000
			30 000
		FRAIS PHOTOGRAPHIE / CONVENTION ETAT TRANSFOEMATEURS	40 000
			40 000
627100			
627200			
900	12/01/2020	RECHARGEMENT INTERNET	19 000
	13/03/2020	RECHARGEMENT INTERNET	19 000
	14/04/2020	RECHARGEMENT INTERNET	19 000
	15/05/2020	RECHARGEMENT INTERNET	19 000
	13/06/2020	RECHARGEMENT INTERNET	19 000
	13/07/2020	RECHARGEMENT INTERNET	19 000

[illegible]

671000	N° Cpte	Date	AGIOS BANCAIRES	MONTANTS
			AGIOS JANVIER 2020	4 950
			AGIOS FEVRIER 2020	4 950
			AGIOS MARS 2020	4 950
			AGIOS AVRIL 2020	4 950
			AGIOS MAI 2020	4 950
			AGIOS JUIN 2020	4 950
			AGIOS JUILLET 2020	4 950
			AGIOS AOUT 2020	4 950
			AGIOS SEPTEMBRE 2020	4 950
			AGIOS OCTOBRE 2020	4 950
			AGIOS NOVEMBRE 2020	4 950
			AGIOS DECEMBRE 2020	4 950
		59 400		

66000			SALAIRE JUILLET 2020	500 000
			SALAIRE AOUT 2020	500 000
			SALAIRE SEPTEMBRE 2020	500 000
			SALAIRE OCTOBRE 2020	1 500 000
			SALAIRE NOVEMBRE 2020	1 500 000
				7 500 000

STATISTIQUES DE CAOUTCHOUC AUPCN 2020

date: 25/01/2021

ACHAT DE CAOUTCHOUC/CAC CAOUTCHOUC C (en fonds de tasse)
(Tonnes sèches)

	janv.-20	févr.-20	mars-20	avr.-20	mai-20	juin-20	juil.-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	TOTAL
SAPH	2660	1453	962	2416	2882	3050	3565	3192	3209	2863	3082	3040	32374
Propre													
Achat	15464	22169	4961	2379	11945	17937	23982	18278	17155	16199	20248	20515	191172
SOGB	1873	1097	264	748	1298	1617	2015	2092	1988	2109	2088	1968	19157
Propre													
Achat	3414	3948	1595	760	3100	4818	4919	5014	5450	5629	4564	4773	47934
SDCI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Propre													
Achat	6487	11000	394	432	579	4688	4319	11570	10833	3537	1990	10428	66257
CCP	486	306	119	275	334	282	468	394	447	420	437	474	4442
Propre													
Achat	4375	4687	1939	8	2651	1703	4911	4215	4279	6084	4963	7474	47289
IDH	277	295	91	0	115	59	258	283	401	422	411	435	3049
Propre													
Achat	1209	2211	582	0	0	0	258	1384	2305	5231	1948	2389	17518
EXAT	117	71	64	15	72	120	145	150	147	128	118	148	1295
Propre													
Achat	2349	3882	1935	366	2368	2996	3490	3010	3478	2862	2243	4009	32988
SCC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Propre													
Achat	3288	2902	657	0	1331	3079	3733	4135	4445	3998	3917	3513	34998
SAIC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Propre													
Achat	5345	17546	2687	72	6755	8167	13813	11472	14742	17960	18359	19043	135961
CHC	667	449	296	839	849	422	6	10	369	763	1015	903	6588
Propre													
Achat	129	634	59	0	0	0	0	0	0	0	0	0	822
ASAF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Propre													
Achat	1869	2289	951	0	7285	1289	0	4117	4965	4291	3670	4580	35287
CIH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Propre													
Achat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SITH	0	0	0	0	0	0	0	0	101	552	360	347	1360
Propre													
Achat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MCK	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Propre													
Achat	2000	1967	2008	1737	1938	2130	2167	2179	1928	2022	1786	2080	23942
SCA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Propre													
Achat	402	342	29	0	294	0	502	527	0	439	256	0	2791
SAN RUBBER	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Propre													
Achat	480	969	369	0	1851	1567	2038	2870	1998	1608	1474	2166	17390
SOUTHLAND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Propre													
Achat	0	0	0	0	12	408	3358	2177	2629	4043	2229	3609	18465
KATI	0	0	0	0	0	164	157	0	157	337	181	204	1200
Propre													
Achat	0	0	0	0	0	55	51	41	34	607	415	1557	2760
GRC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Propre													
Achat	6080	3672	1795	4293	5590	5714	6614	6121	6718	7042	7332	7172	68105
TOTAL	46811	74546	18066	5754	40110	48837	67541	70989	74342	75062	68422	86433	676933
Propre													
Achat													

date: 25/01/2021

PRODUCTION USINEE / VENTE DE CAOUTCHOUC USINE
(Tonnes sèches)

	janv.-20	févr.-20	mars-20	avr.-20	mai-20	juin-20	juil.-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	TOTAL
SAPH	Usiné	18 943	18 145	17 390	10 523	13 366	18 647	20 414	20 593	21 028	19 458	18 889	217 944
	Export Fd T	626	798	936	0	0	0	0	0	0	0	605	3 225
SGBB	Vendu granulé	15 159	19 102	21 023	12 143	14 725	16 155	21 295	18 166	20 880	20 028	15 776	216 418
	Usiné	5 818	5 983	6 205	624	6 377	6 088	6 043	6 120	6 319	6 534	5 476	67 594
SDCI	Export Fd T	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Vendu granulé	3 168	6 180	5 822	4 094	4 526	5 856	6 432	6 500	7 358	6 353	5 714	67 124
CCP	Usiné	2 816	3 436	3 655	2 061	179	4 058	3 656	3 423	3 612	3 555	5 566	40 560
	Export Fd T	3 913	0	13 165	0	0	0	0	515	11 198	6 908	0	35 700
IDH	Vendu granulé	2 951	3 888	3 379	2 185	827	3 079	3 246	4 713	4 767	3 125	5 665	40 570
	Usiné	5 502	5 743	6 378	1 468	1 977	1 567	6 105	5 994	5 569	5 102	5 259	57 597
EXAT	Export Fd T	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Vendu granulé	5 022	4 407	6 434	3 840	3 609	1 489	1 452	4 604	6 290	5 745	5 335	53 983
SCC	Usiné	1 789	1 760	1 227	0	0	342	2 701	2 132	2 425	2 514	2 051	19 212
	Export Fd T	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SAIC	Vendu granulé	1 628	1 561	1 207	60	714	862	2 722	2 334	1 432	2 102	2 608	19 426
	Usiné	2 586	2 764	3 018	1 549	1 709	2 967	2 899	2 948	3 164	3 260	3 081	33 210
CHC	Export Fd T	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Vendu granulé	3 185	3 266	2 480	1 572	1 210	3 145	2 782	3 266	2 875	2 822	2 779	30 118
ASAF	Usiné	3 420	3 210	3 727	1 022	2 739	1 803	3 316	3 452	3 800	3 544	2 779	35 894
	Export Fd T	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SAIC	Vendu granulé	3 457	3 158	3 504	2 376	1 769	1 991	3 621	1 402	3 150	4 143	3 369	34 742
	Usiné	2 426	2 868	3 169	2 754	2 504	2 651	3 959	4 123	4 307	4 292	3 992	41 318
CHC	Export Fd T	1 868	16 980	2 336	496	578	3 980	16 025	14 839	2 677	2 035	18 683	98 415
	Vendu granulé	2 796	2 161	3 097	2 425	1 773	3 654	2 572	5 084	3 594	4 419	3 882	40 426
ASAF	Usiné	1 899	1 405	23	0	0	781	228	851	835	644	932	8 222
	Export Fd T	0	0	0	0	0	0	233	0	0	0	0	233
CHI	Vendu granulé	986	1 905	969	0	247	202	233	0	0	1 646	605	7 057
	Usiné	2 350	2 437	2 351	2 015	542	2 326	233	2 226	2 599	2 605	2 810	25 131
SITH	Export Fd T	0	0	0	0	0	0	233	0	0	0	0	233
	Vendu granulé	2 857	2 265	1 242	940	2 865	1 304	233	2 737	3 540	3 029	2 730	25 102
MCK	Usiné	0	155	0	0	0	0	0	0	0	150	813	1 720
	Export Fd T	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SCA	Vendu granulé	293	70	0	0	0	0	0	0	0	0	927	1 391
	Usiné	1 900	1 868	1 908	1 650	1 817	2 024	2 059	2 070	1 832	1 921	1 697	22 723
SAN RUBBER	Export Fd T	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Vendu granulé	1 835	1 935	1 714	1 774	1 855	2 016	1 935	2 036	2 016	1 834	1 956	22 640
SOUTH LAND	Usiné	402	342	30	25	298	354	1 019	1 034	0	0	0	3 504
	Export Fd T	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
KATI	Vendu granulé	1 910	1 356	373	984	762	1 651	2 099	2 049	1 407	1 751	1 696	17 830
	Usiné	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GRC	Export Fd T	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Vendu granulé	2 641	1 028	1 230	625	565	1 512	2 379	1 391	1 693	1 774	2 097	18 830
	Usiné	0	0	0	0	194	1 536	2 269	2 259	3 001	3 085	3 260	18 694
	Export Fd T	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Vendu granulé	0	0	0	0	0	0	1 210	4 032	2 460	3 468	1 411	12 681
	Usiné	0	0	0	0	0	0	36	406	165	625	998	3 091
	Export Fd T	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Vendu granulé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	Vendu granulé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	572	544	706	548	2 770
TOTAL	Usiné	51 761	51 472	49 454	24 675	32 464	46 795	56 056	59 665	63 352	60 675	58 297	59 579	614 245		
	Export F&T	6 407	17 776	16 437	496	578	3 986	16 491	15 954	13 875	2 035	25 854	18 523	137 806		
	Vendu granulé	45 978	50 926	52 101	32 034	34 685	43 275	50 111	56 265	56 367	64 762	57 292	51 479	593 277		

date: 25/01/2021

ACHAT DE CAOUTCHOUC en fonds de tasse
(Kilogrammes humides)

	janv.-20	févr.-20	mars-20	avr.-20	mai-20	juin-20	juil.-20	août-20	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	TOTAL
SAPH Achat	25 888 830	35 990 020	5 671 770	2 804 030	17 995 350	28 346 250	40 132 430	30 878 320	28 138 280	26 680 170	34 334 600	35 917 870	312 781 920
SOGB Achat	6 421 940	5 426 180	2 100 220	0	4 981 660	7 626 120	8 748 440	8 591 440	8 043 380	8 919 760	8 596 160	8 271 320	77 728 520
SDCI Achat	11 184 950	18 965 279	6 78 710	745 160	998 400	8 083 421	7 447 260	19 949 079	18 678 030	4 690 280	3 431 260	17 978 840	112 830 669
CCP Achat	7 813 380	8 369 180	3 462 620	14 400	4 733 740	3 041 760	8 769 000	7 526 780	7 641 680	10 850 510	8 834 942	13 345 620	84 403 612
IDH Achat	2 015 820	3 684 820	970 360	0	0	0	430 220	2 306 260	3 842 420	8 718 460	3 246 180	3 982 140	29 156 860
EXAT Achat	4 111 410	6 586 200	3 332 030	609 490	4 067 140	4 994 040	5 815 950	5 017 120	5 797 430	4 770 740	3 738 240	6 682 170	55 523 960
SCC Achat	5 573 440	4 837 340	1 077 460	0	2 080 260	4 810 880	6 203 260	7 008 900	7 408 980	6 554 600	6 421 620	5 954 600	57 931 340
SAIC Achat	9 215 407	30 252 013	4 653 248	125 000	11 645 780	14 080 221	23 816 081	19 779 672	25 416 484	30 948 276	31 653 267	32 832 758	234 398 207
CHC Achat	222 080	1 092 720	101 620	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 416 420
ASAF Achat	1 869 080	2 289 040	931 010	2 351 230	12 143 660	2 147 510	0	4 117 460	4 964 570	4 290 550	3 670 150	4 579 560	43 353 820
CIH Achat	0	0	0	0	0	0	0	0	181 200	985 450	619 310	0	1 785 960
SITH Achat	3 333 474	3 278 211	3 346 737	2 895 789	3 187 579	3 550 105	3 612 000	3 631 895	3 214 105	1 371 053	2 827 579	3 468 316	37 716 843
MCK Achat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SCA Achat	799 580	1 614 490	614 350	0	3 084 880	2 611 200	3 396 530	4 783 920	3 329 340	2 679 490	2 456 220	3 610 740	28 980 740
SAN RUBBER Achat	0	0	0	0	20 820	715 760	5 891 660	3 820 090	4 611 830	7 093 070	3 911 300	6 332 380	32 396 910
SOUTHLAND Achat	0	0	0	0	0	94 199	88 461	70 720	58 122	1 047 260	714 780	2 684 020	4 757 562
GRC Achat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL Achat	78 449 291	122 387 493	26 920 135	9 545 099	64 922 449	79 291 507	108 371 171	113 590 846	116 657 899	111 459 339	109 819 528	136 623 934	1 078 038 691

PRODUCTION USINEE / décomposition entre Production propre et production villageoise

(Tonnes sèches)

	janv.-20	févr.-20	mars-20	avr.-20	mai-20	juin-20	juil.-20	août-20	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	TOTAL
SAPH	Usiné	18 943	18 145	17 390	10 523	13 374	18 952	20 414	20 593	21 060	19 435	18 869	217 966
	Propre	2 458	2 151	935	1 857	2 197	3 430	2 859	2 724	3 860	2 564	3 028	31 498
	Achats	16 485	15 994	16 455	8 666	11 167	15 147	17 552	17 869	17 113	16 871	15 861	186 364
SOGB	Usiné	5 818	5 963	6 205	6 24	6 377	6 088	6 043	6 120	6 319	6 007	5 476	67 594
	Propre	2 092	1 670	1 712	172	2 079	1 687	1 667	1 741	2 001	1 891	1 577	20 210
	Achats	3 726	4 313	4 493	452	4 298	4 401	4 376	4 378	4 318	4 086	3 899	47 382
SDCI	Usiné	2 816	3 436	3 655	2 061	1 79	4 058	3 696	3 423	4 503	3 555	5 566	40 560
	Propre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Achats	2 816	3 436	3 655	2 061	1 79	4 058	3 696	3 423	4 503	3 555	5 566	40 560
CCP	Usiné	5 502	5 743	6 378	1 468	1 977	1 567	6 105	5 994	5 569	5 102	5 259	57 597
	Propre	550	574	638	147	198	158	611	599	693	510	526	5 761
	Achats	4 952	5 169	5 740	1 321	1 779	1 411	5 494	5 395	6 240	4 592	4 733	51 838
IDH	Usiné	1 789	1 760	1 227	0	0	342	2 701	2 132	2 425	2 514	2 271	19 212
	Propre	462	492	151	0	192	99	426	472	669	685	435	4 786
	Achats	1 327	1 268	1 076	0	150	243	2 275	1 660	1 756	1 829	1 836	14 426
EXAT	Usiné	2 586	2 764	3 018	1 549	1 709	2 967	2 899	2 948	3 164	3 265	3 081	33 210
	Propre	70	0	0	0	31	91	22	132	68	131	139	749
	Achats	1 410	2 764	3 018	366	2 368	2 877	3 480	3 010	3 478	2 862	2 243	31 885
SCC	Usiné	3 420	3 210	3 727	1 022	2 739	1 803	3 316	3 452	3 800	3 544	3 082	35 894
	Propre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Achats	3 420	3 210	3 727	1 022	2 739	1 803	3 316	3 452	3 800	3 544	3 082	35 894
SAIC	Usiné	2 426	2 868	3 169	2 754	2 504	2 651	3 959	4 123	4 307	4 273	3 992	41 318
	Propre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Achats	2 426	2 868	3 169	2 754	2 504	2 651	3 959	4 123	4 307	4 273	3 992	41 318
CHC	Usiné	1 899	1 405	23	0	0	781	228	851	835	644	932	8 222
	Propre	667	449	256	839	859	422	6	10	369	763	1 015	6 598
	Achats	129	634	59	0	0	0	0	0	0	0	0	822
ASAF	Usiné	2 350	2 437	2 351	2 015	542	2 326	2 912	2 226	2 599	2 637	2 810	27 810
	Propre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Achats	2 350	2 437	2 351	2 015	542	2 326	2 912	2 226	2 599	2 637	2 810	27 810
CIH	Usiné	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Propre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Achats	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SITH	Usiné	0	155	0	0	0	0	0	0	0	602	813	1 720
	Propre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Achats	0	155	0	0	0	0	0	0	0	602	813	1 720
MCK	Usiné	1 900	1 868	1 908	1 650	1 817	2 024	2 059	2 070	1 832	1 921	1 697	22 723
	Propre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Achats	1 900	1 868	1 908	1 650	1 817	2 024	2 059	2 070	1 832	1 921	1 697	22 723
SCA	Usiné	402	342	30	25	298	354	1 019	1 034	0	0	0	3 504
	Propre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Achats	402	342	29	25	298	354	1 019	1 034	0	0	0	3 504
SAN RUBBER	Usiné	1 910	1 356	373	984	762	1 651	2 099	2 049	1 407	1 751	1 696	17 830
	Propre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Achats	1 910	1 356	373	984	762	1 651	2 099	2 049	1 407	1 751	1 696	17 830
SOUTHLAND KATI	Usiné	0	0	0	0	194	1 536	2 269	2 259	3 001	3 091	3 260	18 694
	Propre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Achats	0	0	0	0	194	1 536	2 269	2 259	3 001	3 091	3 260	18 694
	Usiné	0	0	0	0	0	0	36	406	165	861	998	3 091

RECAPITULATIF DU PRIX APROMAC 2020

COTATIONS SICOM

TSR-20

DECEMBRE 2020

Annexe 1

Jours de cotation	Cotations en US cent	Cours du dollar		Conversion en F CFA
		en Euro	en CFA	
01/12/2020	164,70	1,1968	548,09	902,71
02/12/2020	167,80	1,2066	543,64	912,23
03/12/2020	165,40	1,2151	539,84	892,89
04/12/2020	159,90	1,2159	539,48	862,63
07/12/2020	158,90	1,2128	540,86	859,43
08/12/2020	155,80	1,2114	541,49	843,64
09/12/2020	154,40	1,2109	541,71	836,40
10/12/2020	151,30	1,2115	541,44	819,20
11/12/2020	154,40	1,2127	540,91	835,16
14/12/2020	156,70	1,2162	539,35	845,16
15/12/2020	157,10	1,2140	540,33	848,85
16/12/2020	155,40	1,2189	538,15	836,29
17/12/2020	156,40	1,2246	535,65	837,76
18/12/2020	158,20	1,2259	535,08	846,50
21/12/2020	158,20	1,2173	538,86	852,48
22/12/2020	151,00	1,2239	535,96	809,29
23/12/2020	150,10	1,2166	539,17	809,30
24/12/2020	150,90	1,2193	537,98	811,81
25/12/2020	150,90			0,00
28/12/2020	148,70	1,2219	536,83	798,27
29/12/2020	147,00	1,2259	535,08	786,57
30/12/2020	149,60	1,2281	534,12	799,05
31/12/2020	149,60	1,2271	534,56	799,70
Moyenne	155,32	1,2170	539,01	837,20

RAPPEL DES MOYENNES DES MOIS PRECEDENTS, en F CFA					
Mois	Moyenne	Prix	Mois	Moyenne	Prix
Janvier	837,20	292,21	Juillet		
Février			Août		
Mars			Septembre		
Avril			Octobre		
Mai			Novembre		
Juin			Décembre		



CIRCULAIRE N° 2117 /MBPE/DGD du 03 SEPT 2020

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Institution de mesures fiscales incitatives

spécifiques aux investissements réalisés

dans le secteur de la transformation de l'hévéa

Réf : - Ordonnance n° 2019-826 du 09/10/2019 ;

- Courrier 0225/CHPH/DG/DCE/nah du 17/08/2020.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers que, par dérogation aux dispositions de l'ordonnance n° 2018-646 du 1^{er} août 2018 portant Code des investissements, il est institué, en plus des avantages accordés aux entreprises agréées à l'investissement en catégorie 1 prévus à l'article 5 de l'ordonnance précitée, des mesures fiscales incitatives spécifiques aux investissements réalisés dans le secteur de la transformation de l'hévéa, au titre de la création et du développement d'activités et ce, conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2019-826 du 09 octobre 2019 visée en référence.

Ces mesures se traduisent, au cordon douanier, par l'exonération de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et des droits de douane, à l'exception de la redevance statistique et des prélèvements communautaires (PUA, PCC et PGS) sur les importations d'équipements et de lots de pièces de rechange, durant une période de quatre (04) ans.

La valeur des pièces de rechange, ainsi admise en exonération sur cette période, ne peut excéder en proportion de la valeur d'acquisition des matériels et biens d'équipement incluse dans le projet d'investissement agréé :

- 20 %, pour les entreprises en Zone A ;
- 40 %, pour les entreprises en Zone B ;
- 60 %, pour les entreprises en Zone C.

Le bénéfice des avantages susvisés est subordonné à la conclusion, avec l'Etat, d'une convention portant engagement de l'entreprise industrielle à accroître ses capacités de transformation locale de l'hévéa.

La liste des entreprises bénéficiaires de ces mesures d'incitation, qui visent à renforcer la compétitive des unités de transformation de l'hévéa, est reprise ci-après :

- ASIA AFRICA RUBBER INDUSTRY SA (ASAF) ;
- COMPAGNIE DES CAOUTCHOUCS DU PAKIDIE (CCP) ;
- COMPAGNIE IVOIRIENNE D'HEVEA (CIH) ;
- COMPAGNIE DE TRANSFORMATION DU CAOUTCHOUC IVOIRIEN (CTCI SA) ;
- EXPLOITATION AGRICOLE TEHUI (EXAT) ;

- IVOIRIENNE D'HEVEA (IDH) ;
- LA COMPAGNIE DES CAOUTCHOUCS (LCC) ;
- MANUFACTURE DU CAOUTCHOUC DE KOSSIOHOUEN (MCK) ;
- SOCIETE AGRO INDUSTRIELLE DE LA COMOE (SAIC) ;
- SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEA (SAPH) ;
- SOCIETE IVOIRIENNE DE TRANSFORMATION HEVEICOLE (SITH) ;
- SOCIETE DE TRAITEMENT DES PLANTS ET PRODUITS AGRICOLES (STTPA).

Aux fins de la mise en œuvre des présentes mesures, les entreprises concernées sont invitées à solliciter le recours au **code additionnel « 793 »**, auprès de la Sous-direction des Techniques Douanières (Direction de la Réglementation et du Contentieux) en vue de l'édition des déclarations d'importation de leurs équipements et lots de pièces de rechange.

Je précise, à toutes fins utiles, que ce dispositif fiscal de faveur est mis en place pour une période de trois (03) ans à compter de l'entrée en vigueur de l'Ordonnance susvisée.

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente et toute difficulté d'application me sera signalée d'urgence.

Ampliations :

- MBPE/Cab
- MCI/Cab
- MINADER/Cab
- CHPH
- CGECI
- UGECI
- FINSCI
- GEPEX
- Chambre Cce & d'Industrie CI
- Chambre Cce & d'Industrie Européenne
- Chambre Cce & d'Industrie Française
- Chambre Cce & d'Industrie Libanaise
- PAA
- PASP
- Synd. des Transitaires de CI
- Synd. Nat. des Transitaires de CI
- SYNAT.CI
- Toutes Directions Douanes

LE DIRECTEUR GENERAL
Le Directeur
General
General DA Pierre A.
 Officier de l'Ordre National